



AVJJ

ASSOCIATION VAUDOISE
DE JUDO ET JU-JITSU



CAHIER DES CHARGES TOURNOI CANTONAL DE JUDO

REMARQUES GENERALES

L'AVJJ au travers de son comité organise deux tournois cantonaux par année. Le Tournoi Cantonal de Printemps (TCP) en mars et le Tournoi Cantonal d'Automne (TCA) en novembre. Le présent document fournit le cahier des charges pour les organisateurs de la manifestation.

L'organisateur doit donner accès à la salle 1 heure avant l'heure de la première pesée. Il doit laisser un accès direct au véhicule du comité AVJJ.

L'AVJJ est seule habilitée à prendre toutes les décisions pour les éventuels problèmes imprévus lors des Tournois.

Association Vaudoise de Judo et Ju-Jitsu

p.a. François Chavanne

Ch. du Moléson 12

Penthalaz 1305

info@judo-vaud.ch

BUTS :

Le Tournoi cantonal pour écoliers(ères) C et D est réservé aux filles et garçons âgés de 8 à 10 ans (écoliers(ères) C et 1^{ère} D).

Les buts de ces tournois sont les suivants :

- Favoriser l'épanouissement des enfants en leur offrant un cadre de compétition conforme à leurs besoins et possibilités,
- Offrir un contexte favorable à la progression technique des plus jeunes,
- Ménager une certaine progression dans l'approche de shiai (combat),
- Garantir au maximum la sécurité des combattants en limitant les risques d'accidents.
- Les catégories de poids sont données à titre indicatif et dans la mesure du possible, garçons et filles seront séparés :
 - Ecoliers(ères) C ou U11 : -22kg, -24kg, -26kg, -28kg, -30kg, -33kg, -36kg, -40kg, 45kg, +45kg
 - Ecoliers(ères) et 1^{ère} D ou U9 : -22kg, -24kg, -26kg, -28kg, -30kg, -33kg, -36kg, -40kg, 45kg, +45kg
- Il faut compter environ 300 participants et la liste des horaires de passage est transmise un mois avant la manifestation par l'AVJJ.

	ORGANISATEUR	AVJJ
PERSONNEL	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Transport, montage et démontage des tatamis<input type="checkbox"/> Remplissage des feuilles de combats<input type="checkbox"/> Gestion informatique du programme d'arbitrage<input type="checkbox"/> Avertir la permanence d'ambulances et hôpital le plus proche<input type="checkbox"/> Tenue de la buvette<input type="checkbox"/> Echauffement des enfants<input type="checkbox"/> Nettoyage des tatamis et pharmacie<input type="checkbox"/> Personnel pour la gestion de l'accompagnement des enfants	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Arbitrage<input type="checkbox"/> Inscription<input type="checkbox"/> Pesée<input type="checkbox"/> Table centrale

ADMINISTRATIF	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Obtention de toutes les autorisations nécessaires pour le déroulement de la manifestation auprès des autorités compétentes <input type="checkbox"/> Annonce auprès des médias locaux 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Annonce du tournoi auprès de la FSJ <input type="checkbox"/> Gestion des inscriptions des combattants <input type="checkbox"/> Toute correspondance avec les membres de l'AVJJ ou avec la FSJ
MATERIEL ET LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 4 surfaces de combats (8x8m), 4 chaises utilisables sur les tatamis <input type="checkbox"/> 1 table et 4 chaises par surface de combat, stylos et multiprises <input type="checkbox"/> Surface d'échauffement de 6x6m (tapis de gym) <input type="checkbox"/> Vestiaires et WC femmes / Vestiaires et WC hommes <input type="checkbox"/> Local pesée enfants avec électricité, 1 table et 2 chaises, avec espace d'attente (banc, tapis) <input type="checkbox"/> Table centrale ; 1 table, 6 chaises, sonorisation, 1 micro sans fil, multiprises et 1 poubelle <input type="checkbox"/> Arbitres : Vestiaire, 1 table et 6 chaises en salle <input type="checkbox"/> Inscription : emplacement à l'entrée, 1 table et 2 chaises et 1 multiprise <input type="checkbox"/> Signalisation indicative <input type="checkbox"/> Gradins et WC spectateurs <input type="checkbox"/> Trousse de secours de base (glace, ciseaux, strapp, ...) <input type="checkbox"/> Saut et éponge <input type="checkbox"/> Accès internet <input type="checkbox"/> Buvette 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Réservation et gestion des tatamis <input type="checkbox"/> Podium AVJJ <input type="checkbox"/> 2 balances <input type="checkbox"/> Matériel pour les tables : ordinateurs et écrans <input type="checkbox"/> Ceintures rouges et blanches <input type="checkbox"/> Médailles <input type="checkbox"/> Annonce de déroulement et des combats
REPARTITION DES RECETTES	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Recettes de la buvette <input type="checkbox"/> Subventions, sponsorings ou dons obtenus par le club <input type="checkbox"/> Eventuelles tombolas, loteries, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Finances d'inscription
REPARTITION DES DEPENSES	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Frais de locaux et matériel selon cahier des charges <input type="checkbox"/> Autorisations 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Achat des médailles <input type="checkbox"/> Frais d'arbitrage

		<input type="checkbox"/> Restauration du personnel de l'AVJJ (bons de collation)
--	--	--

Ce règlement annule et remplace celui du 17 juin 2019 à Bussigny, le 14 août 2025.

Le président
François Chavanne

Le responsable des tournois
Corinne De Pascale